



COMITE DEPARTEMENTAL de TIR du Cantal

SITE: CDTIR15.FR

Président: Philippe Bouillaguet
25 rue de Belloy 15100 Saint-Flour
mail: cpbouillaguet@orange.fr
tel: 06 78 30 24 97

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

24 septembre 2023 à Mauriac

Clubs convoqués :

Allanche, Aurillac, Massiac, Mauriac, St Flour, Trizac, Neuvéglise, Marmanhac, Montsalvy, St Pierre

Excusés : Neuvéglise, Aurillac, Massiac

Absents : Montsalvy, Marmanhac

quorum : il est atteint, l'assemblée peut délibérer

Invités : Jean Pierre Chaulier, président de la ligue Auvergne, mais excusé, pris par d'autres actions

Excusée: Cathy Robert, RDA, qui a démissionné

L'assemblée générale a été présidée par Philippe Bouillaguet, président du CDTIR 15.

Approbation du PV de l'assemblée générale 2022 : à l'unanimité

Rapport moral

Nous voici réunis pour résumer la saison 2022-2023 et faire le tour des différents points qui ont jalonné la période.

Une fois de plus il faut noter l'absence du club de Montsalvy ainsi que l'absence de toute information relative à ce club. Il va être nécessaire de leur faire un courrier.

Comme les années précédentes, les activités du comité se sont limitées à l'organisation des championnats départementaux et quelques autres actions en fonction des clubs. Nous avons participé aux journées du Cantal tour sport, organisées par le Conseil Départemental. Deux journées d'automne, à Jussac et à Saint-Flour, l'absence de neige n'a pas permis la journée d'hiver au Lioran, il y a eu les sept journées en été : Vic sur Cère, Lac des Graves, Mauriac, Lastioules, Le Lioran, Mallet et Rénac. Grand merci à ceux qui ont assumé la charge sur leur secteur. Ne pas oublier que ces journées de CTS sont très fréquentées par les jeunes de 6 à 18 ans, gratuitement et elles sont très appréciées. Pour la saison, c'est environ 7 000 jeunes qui ont participé.

D'autres actions ont été faites par des clubs, journées olympiques à Saint-Flour et Pierrefort, actions dans des écoles, tenue de stand lors de fêtes locales et autres. Je tiens à remercier très sincèrement tous ceux qui ont œuvré pour ces actions.

Tout cela sert à faire vivre et connaître le tir, c'est positif et on retrouve, je pense, un peu de bénéfice au niveau du nombre de licenciés car il y a eu une augmentation du nombre de licenciés

dans le département, + 24, pour atteindre 604, ce qui est appréciable. Relation avec le CTS, une reprise après le covid ou autre raison, mais évolution, sans pour autant retrouver les 632 de 2019.

Saisons	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Effectifs	564	622	612	632	603	585	581	605

Par club :	voix :
Allanche : 3	1
Aurillac : 114	4
Massiac : 124	4
Marmanhac : 5	1
Mauriac : 102	4
Montsalvy : 58	3
Neuvéglise : 42	2
Saint-Flour : 111	4
Saint-Pierre : 38	2
Trizac : 9	1
TOTAL 605	26

La fonction requêteur sur ITAC ne permet toujours pas de récupérer les données des saisons antérieures, il ne m'est donc pas possible de voir l'évolution au niveau des clubs. Par exemple, des mutations faites début septembre 2023 apparaissent dans le nouveau club en 2022 !

Le comité départemental a organisé les compétitions départementales, coupes et championnats, à 10 m et 25-50 m. Il faut noter une baisse du nombre de participants, surtout aux 25-50m, c'est inquiétant.

Par contre, des tireurs cantaliens se sont illustrés sur les pas de tirs régionaux, au niveau France et même plus, équipe de France, championnat du monde. Le club de Saint-Pierre aux silhouettes métalliques, Massiac aux tirs longues distances, Saint-Flour avec son école de tir. Nous pourrions presque dire chacun sa spécialité. De très bons résultats qui démontrent que même dans nos clubs, les tireurs peuvent monter sur les podiums. Félicitations à ces compétiteurs avec le regret qu'ils ne soient pas plus nombreux, mais en espérant qu'ils soient des locomotives en continuant leurs performances et en motivant ceux qui sont autour d'eux.

Après du réjouissant, du moins bon avec les visites de l'ARS et Jeunesse et Sport dans les stands, par ordre de visite, Saint-Flour, Allanche et Aurillac. Des personnes assez sympathiques lors des visites, beaucoup moins dans les contenus des comptes rendus. Des contraintes plus ou moins compliquées à réalisées, plutôt plus que moins, et même irréalisables pour Allanche, les dirigeants ont du se résoudre à fermer le stand et même à dissoudre le club. C'est vraiment regrettable. A Saint-Flour, c'est principalement le bâtiment qui est concerné, cela concerne donc la mairie et rien n'a été fait pour le moment. Pas de relance de l'ARS. En attente. A Aurillac, quelle est la situation ? Pas de réponse en l'absence du président d'Aurillac.

Difficile de savoir ce qu'il faut conseiller. Je pense que ce que le club peut faire facilement, c'est à dire accès à des sanitaires pour se laver les mains, affichages des règles à respecter, petits aménagements qui ne coûtent pas cher, il faut le faire. Des dépenses plus importantes et qui dépendent de la structure des bâtiments, la responsabilité incombe au propriétaire. Donc voir avec eux. Dans tous les cas, soyons attentifs et faisons du mieux possible le ménage.

Revenons aux éléments plus positifs, ceux qui ont bien agrémenté notre saison, gardons les en mémoire pour bien commencer la nouvelle, en espérant qu'elle soit la plus agréable possible. Bonne saison à tous.

Merci

Approbation : à l'unanimité

Rapport financier

total des produits : 8 979,60
total des charges : 7 105,57
résultat : 1 874,03

total de bilan : 21 349,37

solde trésorerie ; 13 765,67

voir détails en annexes

Rapport du contrôleur aux comptes, en annexe

Approbation : à l'unanimité

Affectation du résultat : en report à nouveau

Nomination du contrôleur aux comptes pour la saison 2023/2024
continuité avec Lucien Crozat

Budget prévisionnel 2023/2024

avec l'augmentation de la cotisation comité sur les licences, il y a des disponibilités financières

Quels besoins avons nous ? Suivant les contraintes de l'ARS

Quelles propositions faites vous ? En fonction des dépenses, pas facile de déterminer à l'avance,
consultations au coup par coup pour déterminer l'aide

voir en annexe, budget prévisionnel pour un fonctionnement de base

Organisation de la saison 2023/2024

ITAC et EDEN, cela se passe normalement ?

Rien de particulier, sauf les complications pour les personnes qui ont des difficultés avec
l'informatique.

départ de Cathy Robert RDA vers un autre département !

carence pour l'arbitrage et responsable arbitrage remplacement par Gérard Donnadiou

besoin d'arbitres, recrutements à faire, formations ...

propositions comme cela se fait dans d'autres départements

club qui n'a pas d'arbitre ne peut pas organiser de compétition

club qui n'a pas d'école de tir ne peut pas organiser de compétition pour les jeunes

approbation : oui

Site du comité

suite aux informations lors de l'AG de l'année dernière, très peu d'articles ont été communiqués à
Franck Delmas pour être mis sur le site. Il est donc au ralenti.

Faire passer des messages, des photos à cette adresse grosmas15@gmail.com

ANS

suites aux dernières informations, retour en arrière, les aides seraient à demander par les clubs et
pas par les têtes de réseau ! Informations à suivre

carnets de tirs disponibles, payés par le comité

Organisation des prochaines compétitions :

Le calendrier hiver est fait, il faut réfléchir aux lieux pour celui d'été car les dates seront avancées en raison des jeux olympiques.

Quels lieux ?

Propositions :

Saint-Pierre pour les silhouettes métalliques, Massiac pour le TAR, Neuvéglise pour la poudre noire et carabine 50 m, Saint-Flour pour le reste.

Chaque club doit faire la demande du nombre de médailles avant la compétition. Simplement parce c'est l'organisateur qui connaît le nombre de disciplines et de catégories concernées.

Modification : passage de prime champion de France aux primes podium France et de 100 € à 120 € par prime.

faire le nécessaire pour participer aux compétitions départementales, régionales, challenges, ...

Questions diverses

Mauriac demande à récupérer la machine à compter qui est à Aurillac afin de faire des comptages pour l'école de tir, notamment pour les E-challenges.

Récupération des carabines laser pour le CTS d'automne à Maurs le 28 octobre, par Mauriac

PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE : elle sera organisée par le club de Saint-Flour

La séance est clôturée à 12h

Merci à Gilles Anglard du club de Mauriac pour l'organisation de cette assemblée générale.

Le secrétaire
Thierry Laygues

Le Président
Philippe Bouillaguet



T. LAYGUES



P. BOUILLAGUET



Comité Départemental
de Tir du Cantal

BILAN au 30/09/2023

ACTIF	Brut	Amortissements	2022/2023	2021/2022
Matériel	9 323,60	7 523,60	1 800,00	3 117,60
Parts sociales			322,50	316,50
Stocks			3 489,20	4 596,28
A percevoir usagers			1 972,00	323,60
Subvention ANS à percevoir			0,00	0,00
Disponible caisse			126,50	143,50
Disponible sur compte courant			2 589,58	5 630,86
Disponible sur compte livret			11 049,59	5 947,00
TOTAL ACTIF			21 349,37	20 075,34

PASSIF	Brut	Amortissements	2022/2023	2021/2022
Report à nouveau			18 275,34	18 235,10
Résultat de l'exercice			1 874,03	40,24
Subventions sur matériel	4 617,00	3 417,00	1 200,00	1 800,00
Dettes fournisseurs/usagers				0,00
TOTAL PASSIF			21 349,37	20 075,34

Compte de résultat

Produits	2022/2023	2021/2022
Rétrocessions fournitures	854,40	3274,15
Subvention ANS/CNDS fournitures	0,00	0,00
Cotisations des clubs / reversement FFT	4916,00	3612,00
Conseil départemental	2500,00	1570,00
Amortissement subventions matériel	600,00	725,00
Intérêts sur livret et parts sociales	109,20	34,54
Total produits	8979,60	9215,69
Charges		
Aides aux clubs (achat matériel)	2308,00	0,00
Achat fournitures	744,00	3742,80
Frais de secrétariat /site Web	168,92	256,28
Primes champions	300,00	200,00
Achats de médailles	240,00	352,50
Frais déplacements arbitres	551,72	1367,28
Receptions + A.G.	278,20	390,00
Cotisations CDOS	60,00	60,00
Formation	0,00	263,95
Réparations et piles	30,05	41,37
Amortissement armes et matériel	1317,60	1563,00
En stocks début	4596,28	5534,55
En stocks fin	-3489,20	-4596,28
Perte sur créances	0,00	0,00
Total charges	7105,57	9175,45
Résultat d'exercice	1 874,03	40,24

Rapport du contrôleur aux comptes du Comité départemental de Tir du Cantal pour la saison 2022-2023 (Période du 01 septembre 2022 au 31 Août 2023).

Cette opération a eu lieu le samedi 16 septembre 2023 à 17 Heures 30 à la salle N°1 du gymnase de Besserette 15100 SAINT-FLOUR.

Les documents suivants m'ont été présentés par le trésorier du Comité Départemental de Tir M. Georges MALERGUE

- Les relevés des comptes bancaires pour la période considérée (01/09/2022 au 31/08/2023) concernant le compte courant et le livret A.
- L'état informatif des comptes 2022-2023 (recettes, dépenses, état du stock, amortissements, factures à encaisser)
- Les factures et justificatifs divers (dépenses et recettes)
- Le budget 2022-2023 ainsi que le prévisionnel 2023-2024.

On remarquera que les documents sont présentés de façon claire et ordonnée, que suite à la pandémie covid, le comité a repris un fonctionnement normal, et que la concordance entre les écritures et les justificatifs ne font l'objet d'aucune remarque particulière.

On notera aussi que les opérations enregistrées correspondent à l'activité et aux attributions du comité départemental de tir et n'appellent aucune remarque particulière.

Suite à ce contrôle je peux donc certifier les comptes du Comité Départemental de Tir du Cantal sincères et réguliers

Fait à ALLANCHE, le 16 Septembre 2023

Le Contrôleur aux comptes
Lucien CROZAT



Prévisionnel 2023/2024

Produits	2023/2024
Rétrocessions fournitures	1000,00
Subvention ANS	0,00
Cotisations des clubs / reversement FFT	4800,00
Conseil départemental	2250,00
Amortissement subvention	200,00
Intérêts sur livret et parts sociales	120,00
Total produits	8 250,00
Charges	
Aides aux clubs (achat matériel)	1300,00
Achat fournitures	1650,00
Frais de secrétariat /site Web	250,00
Primes champions	200,00
Achats de médailles	250,00
Frais déplacements arbitres	1800,00
Receptions + A.G.	300,00
Cotisations CDOS	60,00
Formation	300,00
Réparations et piles	50,00
Amortissement armes et matériel	300,00
En stocks début	3489,20
En stocks fin	-1699,20
Perte sur créance	0,00
Total charges	8 250,00
Résultat d'exercice	0,00